

SUR UN TABLEAU

DU MUSÉE VIVENEL

PAR M. A. Demarsy, MEMBRE TITULAIRE

Dans notre dernière réunion, M. de Roucy, en vous signalant les nombreux sujets d'études qui s'offraient à votre attention, vous recommandait tout particulièrement les objets d'art qui forment la collection du Musée Viveneil, ces richesses dont la ville de Compiègne peut à juste titre se montrer fière. Permettez-moi de venir aujourd'hui par quelques mots répondre dans certaines limites à cet appel et vous entretenir d'un tableau sur lequel un érudit dont vous connaissez tous le nom, le savant et honorable M. Ambroise-Firmin Didot, vient d'écrire dans la *Gazette des Beaux-Arts* (n° du 1^{er} décembre 1871) un article qui mériterait à coup sûr de vous être cité comme un des meilleurs modèles à suivre dans ces monographies, si malheureusement l'auteur ne s'était laissé entraîner par des considérations d'affection et de patriotisme et un peu, nous devons le dire par ce sentiment qui porte trop souvent les amateurs, parfois même les conservateurs de musées à donner toujours un nom, surtout un nom célèbre à des toiles assurément recommandables, mais dont l'origine n'est pas suffisamment établie ; ainsi que cela a lieu dans

beaucoup de galeries d'Italie où les copies et les pastiches sont à chaque page des catalogues qualifiés de chefs-d'œuvre incomparables dûs au divin pinceau de Raphaël ou du Titien.

Tel est l'écueil dans lequel était tombé Vivenel et que la commission de conservation du Musée a dû chercher à éviter avec le plus grand soin, sans y avoir toujours réussi. M. Woillez, causant au printemps de 1870 avec M. Albert Lenoir, lui montra un tableau du Musée inscrit sous le n° 33 et lui dit qu'on l'avait attribué quelquefois à Jean Cousin. Peu après, s'entretenant avec M. Didot qui fait de ce maître une étude très-approfondie, M. Lenoir lui signala le tableau de Compiègne. Aussitôt M. Didot arriva ici, examina le prétendu Jean Cousin, mais la guerre l'ayant empêché de l'étudier avec plus de soin, il demanda à M. Woillez de lui en donner une description, description que notre regretté collègue lui donna fort exacte assurément, mais qui ne valait pas une photographie qui aurait évité à M. Didot la perte de ses illusions.

En effet, la description de M. Woillez reproduite dans l'article de M. Didot a suffi pour mettre plusieurs amateurs d'estampes ou conservateurs de nos collections à même de reconnaître dans le tableau attribué à Jean Cousin une composition répandue à la fin du seizième siècle et dans le courant du dix-septième sous le nom de *Tableau de la vie de Cébès*, œuvre d'un philosophe grec du v^e siècle avant J. C. qui fut fréquemment traduite et imprimée à cette époque à la suite de Théophraste et d'Épictète et qui fournit à plusieurs artistes célèbres l'occasion de grandes compositions. La plus importante de celles-ci est celle de Goltzius qui a été gravée par Jacob Matham en 1592 et qui nous a été signalée à la bibliothèque nationale par notre ami M. Courajod dans le 1^{er} volume du *Recueil des pièces exceptionnelles*. Cette gravure est la représentation identique du sujet peint au musée de

Compiègne. La légende suivante placée dans un coin du tableau nous donne des renseignements positifs sur son auteur et ne peut laisser aucun doute sur son attribution à Goltzius : *Hocce artis chalcographice symbolum humanissimo D° Petro Boom viro consulari Amstelodanse Cebetis Tabule flagrantissimo cultori affini suo J. Goltzius inventor amicitie ergo DD. Jacobus Mathamius Goltzii sculps. 1592.*

L'estampe est de la même dimension que le tableau, toutefois elle représente dans les angles supérieurs les deux génies de la vie et de la mort qui ne se trouvent pas sur le tableau de Compiègne. Elle a été reproduite dans d'autres dimensions deux fois par Merian et une troisième par Romain de Hogge, dans une gravure de 1670 qui représente la même composition, mais avec des modifications dans l'attitude et surtout dans le costume des personnages. Deux de ces gravures, celle de Matham et une de celles de Merian portent en légende un certain nombre d'explications et toutes sont indiquées par Robert Dumesnil dans le *Peintre Graveur* et par Le Blant dans le *Manuel de l'amateur d'estampes*.

L'original de cette composition reste donc définitivement attribué au hollandais Goltzius. Mais une question reste à vider : le tableau du Musée de Compiègne est-il de Goltzius ? La solution nous semble négative. En effet, la composition du *Tableau de la vie de Cébès* est antérieure à 1592, époque où elle a été gravée par Matham. Or, les biographes de Goltzius déclarent tous que cet artiste né en 1558 n'a commencé à peindre qu'à 42 ans, c'est-à-dire vers 1600. Cette composition est donc au moins de huit ans antérieure à cette date et du reste, sauf un ou deux portraits du Musée de Bruxelles, on ne connaît point de peintures de Goltzius. Mais il est hors de doute que l'allégorie du tableau de Cébès a tenté beaucoup d'artistes et a été à la mode au xvi^e et au xvii^e siècle.

Notre tableau est donc une reproduction peinte sans doute par un artiste flamand d'après la composition dessinée par Goltzius. Plusieurs autres de ces reproductions existent et un des rédacteurs de la *Gazette des Beaux-Arts*, M. Aquarone doit prochainement publier un article étendu sur les représentations figurées des œuvres de Cébès (1). Nous ne nous étendrons donc pas plus longtemps sur ce sujet, après avoir toutefois remercié MM. Courajod et Duplessis qui ont bien voulu nous faciliter une rectification dont la conservation du Musée Vivanel doit avoir l'initiative (2). Qu'il nous soit pourtant permis d'ajouter un mot pour protester contre la pensée centralisatrice que développe M. Didot dans la dernière phrase de son article, en demandant que ce tableau restauré par des mains habiles et auquel il est, dit-il, facile de rendre ses qualités primitives *figure un jour à côté du Jugement dernier de Jean Cousin dans notre galerie du Louvre*. La ville de Compiègne prend assez de soin des œuvres d'art qui lui appartiennent pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'en déposséder au profit d'un Louvre, qui n'a dû qu'à l'héroïsme du commandant Ségoyer et à la hardiesse et à la présence d'esprit de quelques-uns de ses conservateurs, de ne pas devenir la proie des incendiaires.

(1) Voir l'article de M. Aquarone dans la *Gazette des Beaux-Arts*, n° du 1^{er} mai 1872.

(2) Depuis la lecture de cette note à la Société historique, dans sa séance du 15 février 1872, M. Didot a reconnu par une note insérée dans la *Gazette des Beaux-Arts* l'exactitude de la rectification qui lui avait été proposée par M. Aquarone.

